

Georges Pompidou

Congrès de morale médicale

Le médecin et le politique



La collection « Œuvres choisies », dirigée par Émilie Robin, rassemble les grands textes de Georges Pompidou dans un format accessible.

À venir dans cette collection :

n° 1 : Girondas – Nouvelle

n° 2 : Discours de Chicago – La crise des civilisations

n° 3 : Discours des Renardières – Les enjeux énergétiques

n° 4 : Poésie et politique – Causerie

n° 5 : Discours de Saint-Flour – De la politique agricole

n° 6 : Congrès de morale médicale – Le médecin et le politique

n° 7 : Discours de Savigny-les-Beaune – Les autoroutes

n° 8 : Discours de Toulouse – Le but de la politique

Au moment de m'adresser à vous, je suis tenté, mesdames, messieurs, de me poser la question de Paul Valéry devant un congrès de chirurgiens : « *Que leur dire qui touche à la médecine, puisque je ne suis pas médecin, et qui n'y touche pas, puisque ce sont des médecins ?* » Pourtant, réflexion faite, il me semble qu'il y aurait beaucoup à exprimer de quelqu'un qui ose tenter de gouverner à vous qui luttez contre la souffrance et contre la mort.

VOUS, MÉDECINS, NOUS, POLITIQUES, avons en effet choisi également de nous occuper des hommes. Vous comme nous prétendons le faire pour leur bien. « *La médecine, disait Platon, est toute entière régie par le dieu Amour.* » Que serait la politique, si elle n'était pas régie par la passion de l'humain ? C'est cette passion qui nous est commune et qui fait que nous n'exerçons pas un métier mais répondons à une vocation.

Ici m'apparaît une différence, au moins dans la démarche de nos pensées. L'intérêt que le médecin porte aux hommes s'applique à l'individu. « *Le médecin est le défenseur naturel de l'individu* », écrit le professeur Hamburger. Comment en serait-il autrement puisqu'il ne connaît que l'individu, puisque le groupe ne se manifeste au

médecin que pour lui remettre la vie d'un de ses membres – à moins que ce ne soit quelquefois pour le gêner dans son action. La politique, à l'inverse, pense d'abord au groupe. C'est la collectivité qu'il prend en charge et dont il assume la responsabilité. « *L'intérêt des individus revêt pour lui le nom d'intérêt particulier* », et lui apparaît comme un obstacle à son action, obstacle jugé parfois scandaleux. Priorité de l'individu, c'est, nécessairement, la loi médicale. Priorité de la collectivité, c'est, nécessairement, la loi politique.

Regardons-y cependant de plus près. L'évolution de nos sociétés politiques a mis l'accent sur la défense de l'individu à l'intérieur du groupe et au besoin contre le groupe. De l'*habeas corpus* en passant par notre Déclaration des droits de l'Homme jusqu'à ces droits proclamés ou revendiqués aujourd'hui qui s'appellent droit au travail, aux loisirs, à la « sécurité », il n'est question que des droits de l'individu et les devoirs de la société envers lui éclipsent souvent dans la morale politique des démocraties les devoirs de l'individu envers la société. Notez à ce propos que Sécurité sociale ne veut pas dire sécurité de la société, mais sécurité dûe à l'individu par la société.

Je ne poserai pas aujourd'hui la question qui parfois me hante, de savoir si ces obligations imposées à l'État moderne par les revendications de l'individu, en créant pour l'État des devoirs, n'accroissent pas sa puissance d'intervention au point de mettre en péril l'individu qu'elles prétendent protéger.

Disons simplement que si la préoccupation naturelle de celui qui détient le pouvoir politique est et doit être l'intérêt général, il ne mérite et ne peut garder la confiance qui lui est faite qu'à condition d'avoir en lui-même assez d'imagination c'est-à-dire assez de cœur pour voir les hommes, les individus au travers de la collectivité, si en quelque sorte la forêt ne lui cache pas les arbres.

Or une évolution parallèle quoiqu'en sens inverse, se marque dans le monde médical et des réunions comme celle-ci montrent que les médecins du monde entier sont conscients des problèmes que posent à leur profession ses progrès mêmes et leur incidence sur la vie de la Cité. Pour le médecin, comme pour la politique, et même s'ils partent de points de vue opposés, il s'agit finalement de concilier le respect de l'individu et les contraintes de la vie en société. Pour vous comme pour nous cette conciliation est question de conscience permanente au point que vos préoccupations recoupent les nôtres et que l'État ne peut se désintéresser de vos conclusions.

COMMENT DES GOUVERNANTS pourraient-ils ignorer la médecine alors que celle-ci modifie tous les jours les bases de leur action et de leurs responsabilités ? À la fin du XVIII^e siècle en France, l'homme avait une espérance de vie d'environ trente ans, à l'heure actuelle elle est de l'ordre de 70 ans. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les conséquences qu'entraînent d'un point de vue politique ces bouleversements de la démographie. Le nombre des

citoyens, leur répartition par classe d'âge, et donc tout ce qui touche à l'instruction des jeunes, à l'activité des adultes, à la sécurité des vieillards, à la protection des êtres débiles ou handicapés, constituent autant de données imposées par la médecine aux États modernes. D'où la tentation que pourraient avoir certains États de soumettre la médecine à leurs volontés et de lui dicter ses devoirs. Mais pour nous, qui respectons l'Homme, nous avons choisi d'assumer les obligations que vous nous créez, et d'essayer de construire une société qui assure à tous les êtres la possibilité de développer leurs capacités, de construire leur bonheur, de vieillir dans la sécurité.

Il va de soi que les difficultés sont grandes. Les charges qui en résultent sont lourdes. L'assurance contre la maladie, que nous avons donnée en France à tous les citoyens, constitue pour la collectivité un poids considérable et pour l'État une préoccupation majeure. Le spectacle de continents entiers sous-alimentés et livrés aux endémies crée pour les nations prospères une responsabilité nouvelle, dont nous ne faisons que commencer d'avoir conscience. Là est sans doute le problème majeur du XX^e siècle, celui de la solution duquel dépend l'avenir même de l'humanité et de la civilisation. Comment dès lors pourrions-nous ne pas nous tourner vers vous, ne pas vous demander de mesurer vos responsabilités vis-à-vis de la société politique, et d'admettre que la liberté de la médecine, à laquelle la France et son gouvernement sont profondément attachés, comporte en contrepartie une collaboration étroite et l'acceptation d'une déontologie sociale ?

EN VÉRITÉ, les moyens inimaginables que la science met aujourd'hui à sa disposition imposent au médecin des choix dont l'incidence morale et l'incidence sociale sont obsédantes. Faut-il sacrifier la mère ou l'enfant qui veut naître ? Faut-il mettre au monde l'enfant anormal ? Faut-il maintenir en vie des êtres condamnés à la souffrance, à l'infirmité ou à l'inconscience ? Que de questions et combien d'autres plus graves encore, quand les limites mêmes de la vie et de la mort se révèlent incertaines, quand la médecine peut modifier le comportement des hommes et presque leur nature et se demande si demain elle ne créera pas la vie. Le médecin moderne est le vrai Prométhée et peut-être déjà Zeus a-t-il commencé de prendre ombrage de sa puissance et de sa témérité.

Certes, il n'y a là qu'un cas particulier d'une révolution scientifique générale qui multiplie démesurément les pouvoirs de l'homme.

Mais ce qui en fait la particulière gravité, c'est, et nous voici revenus à mes réflexions premières, c'est que votre action s'exerce sur l'homme, modifie profondément les conditions de la vie sociale, familiale, individuelle et semble pouvoir atteindre même la personnalité du sujet dans ce qu'elle a d'unique et d'irremplaçable. Il n'est pas étonnant dès lors que les impatiences qui marquaient et marquent encore, s'agissant de fléaux comme hier la poliomyélite ou aujourd'hui le cancer, la pensée médicale irritée des limites auxquelles se heurte la volonté de guérir, il n'est pas étonnant, dis-je, que ces impatiences fassent

progressivement une certaine place à l'interrogation, voire à l'inquiétude devant les possibilités qui se révèlent à vous. La découverte permanente de moyens nouveaux s'accompagne désormais de questions sur les conditions de leur utilisation et parfois de doutes sur le droit à cette utilisation.

Je n'ai pas, mesdames, messieurs, la prétention d'approfondir un tel sujet. Je me bornerai à formuler le souhait que l'ardeur scientifique qui anime la recherche médicale ne s'écarte à aucun moment du sens de la mesure et du sens de l'humain, qualités traditionnelles de votre noble profession, auxquelles il convient d'ajouter aujourd'hui le sens des responsabilités civiques. Tous vos débats d'ailleurs ont prouvé combien vous en étiez conscients.

QU'IL ME SOIT PERMIS en terminant de me féliciter que vous ayez choisi Paris comme cadre de vos réflexions. Si Paris a ses caractéristiques propres parmi les grandes villes du monde, c'est je pense pour s'être créé et avoir sauvé à travers les évolutions de la société et les bouleversements de la technique une certaine conception du bonheur, c'est-à-dire une certaine conception de l'homme et de son destin terrestre. Puissiez-vous y avoir trouvé encouragement et motif d'optimisme pour votre propre combat au service des hommes.

Institut Georges Pompidou – Paris – novembre 2016

Après un premier congrès en octobre 1955, l'Ordre national des Médecins organise le deuxième congrès international de morale médicale à Paris en mai 1966. Le général de Gaulle préside l'ouverture solennelle du congrès au château de Versailles.

La séance de clôture, l'après-midi du 27 mai à la Sorbonne, voit intervenir notamment André Maurois (Académie française), le professeur Robert de Vernejoul (président de l'Ordre national des médecins) et Georges Pompidou.

L'INSTITUT GEORGES POMPIDOU, association reconnue d'utilité publique, assure la mémoire de l'action politique, économique, culturelle et sociale de Georges Pompidou, en partenariat étroit avec les Archives nationales. Il anime en particulier la recherche historique sur Georges Pompidou et étudie les mutations de la France des années 1960 et 1970.

Contact : Institut Georges Pompidou – 6 rue Beaubourg – 75004 Paris
recherche@georges-pompidou.org – <http://www.georges-pompidou.org>

Crédits photographiques : inauguration du Centre international de recherche sur le cancer à Lyon, 9 juin 1972 – Archives nationales, fonds présidentiel Georges Pompidou (5AG2), carton 981, reportage 2551

